

EXIGENCES TECHNOLOGIQUES

2026-2027



Chaque personne étudiante doit posséder un ordinateur portable conforme aux exigences et aux configurations minimales requises par l'UMCS. Seul le système d'exploitation Windows 11 est autorisé et compatible avec tous les outils académiques utilisés à l'UMCS.

En tout temps, le bon fonctionnement de l'ordinateur portable est la responsabilité de la personne étudiante. En cas de bris, de perte ou si vous détenez un appareil désuet, vous devrez vous procurer un nouvel ordinateur répondant aux normes en vigueur.

Les cours et examens doivent être faits sur un ordinateur. Tout autre type d'appareil n'est pas autorisé.

Le fait de ne pas se conformer à ces exigences pourrait empêcher une étudiante ou un étudiant de compléter un examen, entraînant pour conséquence un échec par absence.

J'ai un Mac, que puis-je faire ?

(Information au verso)

Quel ordinateur portable dois-je avoir ?

Ordinateur portable PC (Windows)

Minimum requis :

- Ordinateur portable PC (Windows 11)
- Processeur : Core i5 (12^e génération ou +) ou AMD Ryzen 5 (série 6000 ou +) ou ARM64 compatible avec Windows 11
- Mémoire : Minimum 8 Go | Recommandé 16 Go ou +
- Capacité de stockage : Minimum SSD de 256 Go | Recommandé SSD de 500 Go ou +
- Connectivité Wi-Fi : 5 ou +
- Système d'exploitation Windows 11

*Exception pour les **personnes étudiantes inscrites en ingénierie**. Veuillez vous référer aux informations fournies par la faculté d'ingénierie afin de connaître les minimums requis.*

Vous aurez également besoin :

- D'un casque d'écoute avec microphone intégré (obligatoire)
- D'une caméra Web intégrée ou externe (obligatoire)
- D'une connexion internet à haute vitesse avec un forfait d'utilisation mensuelle illimitée pour les cours suivis à distance (ex. de votre domicile).



Logiciels et impressions au campus de Shippagan

- En tant qu'étudiantes ou étudiants à l'Université de Moncton, vous disposerez gratuitement d'une licence de la suite Microsoft Office 365 que vous pourrez installer sur vos appareils personnels (maximum de 5).
- Le service d'impression mobile est également disponible. Vous serez en mesure d'imprimer vos documents à partir de votre appareil personnel sur certaines imprimantes de l'Université de Moncton, campus de Shippagan.

** Des frais d'impression s'appliquent.

Mac et autres appareils : limitations importantes

L'utilisation d'un portable Apple (Macintosh) est fortement déconseillée, car certains logiciels spécifiques à votre programme d'études risquent de ne pas fonctionner. Vous aurez besoin du système d'exploitation Windows 11 pour utiliser certains logiciels nécessaires pour vos cours. Nous vous recommandons de consulter votre technicien ou vendeur Mac pour savoir si une solution est possible avec votre Mac (puissance et espace nécessaire). Vous pourriez avoir besoin d'utiliser un outil de virtualisation (comme Boot Camp ou Parallels) pour exécuter des logiciels nécessitant Windows.

L'utilisation d'un téléphone cellulaire, d'une tablette ou d'un portable Chromebook est également fortement déconseillée pour les mêmes raisons.

Information :

Service des technologies
umcs-ti@umoncton.ca
506 336-3400, poste 8210



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE SHIPPAGAN